

|                                     |
|-------------------------------------|
| <b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b> |
|-------------------------------------|

**BRILLANT BRETON BLEU**

**1- IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE**

**1-1 Identificateur de produit**

**Nom commercial** : Brillant Breton Bleu

**1-2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisation de la**

**Substance/du mélange** : Produit d'entretien pour le nettoyage des métaux :  
Argentierie, inox, cuivre, tous métaux.  
Idéal également pour les glaces, vitres, plastiques,  
peintures souillées, marbres, sanitaires.

**Utilisations déconseillées** : Actuellement, aucune utilisation contre indiquée  
n'a été identifiée.

**1-3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Société** : Ets Brillant Breton  
4, rue Roger Salengro  
93310 Le Pré Saint Gervais  
France  
Téléphone/Fax : 01 48 45 29 66  
Mail : [brillant-breton@club.fr](mailto:brillant-breton@club.fr)

**1-4 Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'urgence de sécurité  
Disponible 7j/7 et 24h/24  
0800 07 42 28 appel depuis la France  
+33 800 07 42 28

Accès aux centres anti-poisons  
(serveur ORFILA de l'INRS)  
Disponible 7j/7 et 24h/24  
01 45 42 59 59 appel depuis la France  
+33 1 45 42 59 59

## 2- IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2-1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Risques physiques et chimiques : Non classé  
Pour l'homme : Non classé  
Pour l'environnement : Non classé

### 2-2 Eléments d'étiquetage

#### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Symboles de danger : Non pertinent

Mention d'avertissement : Non pertinent

Mentions de danger : Non pertinent

Conseils de prudence :

Prévention : Non pertinent

Intervention : P301+P310 En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre anti-poison ou un médecin.

P 331 Ne pas faire vomir

P305+P351+P338 En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Stockage : Non pertinent

### 2-3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus .

### 3- COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

#### 3-1 Caractéristiques chimiques (substances)

Description : le Brillant Breton Bleu est un mélange à base d'Eau (~80%), de Sillitin (~10%) et d'ammoniaque (~10%).  
Contient 0.9% d'ammoniaque dans le produit fini.

#### 3-2 Composants

Sillitin : N° CAS :1020665-14-8  
N° EINECS : 310-127-6  
Exempté d'enregistrement REACH

Composants du Sillitin :

Acide silicilique cryptocristallin N° CAS : 7631-86-9  
Classe et catégorie de danger: STOT RE1

Mentions de danger : H372

Acide silicilique amorphe N° CAS : 7631-86-9

Kaolinite N° CAS : 1318-74-7

Ammoniaque : N° CAS : 1336-21-6  
N° Index CE : 007-001-01-2  
N° CE : 215-647-6  
N° d'enregistrement Reach : 01-2119488876-14  
Classe et catégorie de danger: Skin.Corr.1B, STOT SE3  
Mentions de danger :H314, H335

### 4- PREMIERS SECOURS

#### 4-1 Description des premiers secours

En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir et appeler immédiatement un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Rincer la bouche.

En cas de contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'œil. Consulter un médecin.

#### 4-2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion

L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Contact avec les yeux

L'éclaboussure dans les yeux peut causer une irritation.

#### **4-3 Indication des éventuels soins médicaux et traitements particuliers nécessaires**

Aucune recommandation. Cependant les premiers soins peuvent être requis en cas d'ingestion accidentelle, de contact avec les yeux. En cas de doute, consulter rapidement un médecin .

### **5- MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

#### **5-1 Moyen d'extinction**

Aucun moyen d'extinction spécifique n'est nécessaire

#### **5-2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le produit lui même est non combustible.

#### **5-3 Conseils aux pompiers**

Equipement de protection spécial  
pour le personnel préposé à la lutte  
contre le feu :

Aucune mesure particulière nécessaire

### **6- MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

#### **6-1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Respecter les conseils de prudence décrits dans cette fiche de données de sécurité.  
Eviter le contact avec les yeux.

#### **6-2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Eviter de faire pénétrer le produit dans les égouts, les cours d'eau, ou le sol.

#### **6-3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Contenir et collecter le produit répandu à l'aide d'un matériau absorbant et le mettre dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale/nationale en vigueur.

#### **6-4 Référence à d'autres sections**

Voir également les sections 1 , 8 et 13.

## **7- MANIPULATION ET STOCKAGE**

### **7-1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Faire attention de ne pas renverser le produit. Eviter le contact les yeux.

Ne pas manger ou boire dans la zone de travail.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

### **7-2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Garder les bidons bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver le produit dans son emballage d'origine.

### **7-3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Produit d'entretien pour le nettoyage des métaux : Argenterie, inox, cuivre, tous métaux.

Idéal également pour les glaces, vitres, plastiques, peintures souillées, marbres, sanitaires.

## **8- CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **8-1 Contrôle de l'exposition**

Ne pas porter les doigts à la bouche ou se frotter les yeux pendant l'utilisation.

### **8-2 Protection individuelle**

Protection respiratoire

Non applicable

Protection des mains

Non applicable

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité si nécessaire.

Protection de la peau et du corps

Non applicable

## **9- PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

### **9-1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect : liquide

Couleur : beige

Odeur : âcre

pH : 9

Point/intervalle d'ébullition : 95-105°C

Inflammabilité : le produit n'est pas inflammable

Densité : ~1.1

Hydrosolubilité : le produit est soluble dans l'eau

Explosibilité : le produit n'est pas explosif

### **9-2 Autres informations**

Non déterminé

## **10- STABILITE ET REACTIVITE**

### **10-1 Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### **10-2 Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

### **10-3 Possibilités de réactions dangereuses**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### **10-4 Conditions à éviter**

Non pertinent.

### **10-5 Matières incompatibles**

Pas d'incompatibilité particulière.

### **10-6 Produits de décomposition dangereux**

Non pertinent.

## **11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

### **11-1 Toxicité aiguë**

Orale : L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Après l'ingestion ou le vomissement, peut apparaître une toux et la difficulté possible de respirer.

Par inhalation : Non pertinent

Cutanée : Non pertinent

### **11-2 Irritation cutanée**

Non pertinent

### **11-3 Irritation oculaire**

L'éclaboussure dans les yeux peut causer une irritation.

### **11-4 Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Non pertinent.

### **11-5 Risque d'aspiration**

Non pertinent.

### **11-6 Toxicité pour la reproduction**

Non pertinent.

### **11-7 Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non pertinent.

### **11-8 Cancérogénicité**

Non pertinent.

### **11-9 Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique.**

Non pertinent.

### **11-10 Toxicité spécifique pour certains organes cibles- exposition répétée.**

Non pertinent.

## **12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

### **12-1 Toxicité**

N'est pas considéré comme toxique en petite quantité pour les poissons.

### **12-2 Persistance et dégradabilité**

Facilement biodégradable.

### **12-3 Potentiel de Bioaccumulation**

Non pertinent.

### **12-4 Mobilité dans le sol**

Le produit est soluble dans l'eau.

### **12-5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Non pertinent.

### **12-6 Autres effets néfastes**

Eviter de déverser le produit dans des eaux de surface ou dans les égouts.

## **13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

### **13-1 Méthodes de traitement des déchets**

#### **Produit**

Ce produit n'est pas classé comme dangereux. Il peut être évacué dans une décharge en respectant les réglementations locales. Ne pas vider dans les drains, l'eau ou la terre.

#### **Emballages**

Les emballages doivent être évacués de même manière que le produit.

#### **Code déchet**

Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait le consommateur permet son classement.



## **14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

### **14-1 Numéro ONU**

Non pertinent

### **14-2 Nom d'expédition des Nations Unis**

Non pertinent

### **14-3 Classe(s) de danger pour le transport**

ADR : non classé

RID : non classé

IMDG : non classé

ICAO/IATA : non classé

### **14-4 Groupe d'emballage**

Non applicable

### **14-5 Danger pour l'environnement**

Non pertinent

### **14-6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune précaution spéciale.

### **14-7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non pertinent.

## **15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

### **15-1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé, et d'environnement.**

Exempté d'enregistrement REACH.

### **15-2 Evaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## 16- AUTRES INFORMATIONS

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Les renseignements fournis sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit.